

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION

Tirée du site <http://www.remabec.com/fr-ca/arbec/>

Arbec regroupe sept usines de sciage / rabotage / aboutage de bois résineux qui représentent des assises importantes de la division manufacturière du Groupe Rémabec. Ces usines sont réparties dans trois régions du Québec : la Mauricie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord. Les usines d'Arbec emploient directement 750 personnes et ont une capacité de production annuelle de bois d'œuvre de près de 700 millions de pmp.

La division manufacturière du Groupe Rémabec possède des certificats de chaîne de traçabilité des bois reliés à une norme de certification internationalement reconnue et validée par des auditeurs indépendants. Le Groupe Rémabec souhaite ainsi démontrer son engagement envers l'aménagement forestier responsable en soumettant sa planification, ses pratiques forestières et ses produits à une évaluation indépendante. C'est de cette manière que nous participons à une saine gestion de notre environnement forestier au bénéfice de notre génération ainsi que pour celui des générations futures.

Les usines incluses à ce multisite sont :

Arbec, Saint-Roch inc., Saint-Roch-de-Mékinac (Québec)

- Nombre d'employé: 113
- Production: 120 millions de pmp de dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Parent inc., Parent (Québec)

- Nombre d'employé: 121
- Production: 150 millions de pmp de dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Saint-Séverin inc., Proulxville (Québec)

- Nombre d'employé: 48
- Production: 160 millions de pmp de dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Trois-Rivières inc., Trois-Rivières (Québec)

- Nombre d'employé: 61
- Production: 120 millions de pmp de dimension 2x4 et 2x6

Arbec, Port-Cartier inc., Port-Cartier (Québec)

- Nombre d'employé: 173
- Production: 190 millions de pmp de dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, l'Ascension inc., L'Ascension (Québec)

- Nombre d'employé: 206
- Production: 230 millions de pmp de dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Dolbeau inc. Dolbeau-Mistassini (Québec)

- Nombre d'employé: 40
- Production: 80 millions de pmp de dimension: 2x3, 2x4 et 2x6

PROCESSUS D'AUDIT, OBJECTIFS ET PORTÉES

PROCESSUS D'AUDIT MULTISITES¹ MULTISITE AUDIT PROCESS¹

L'approche d'échantillonnage pour cet audit a été le suivant :

Sites ³ (Approvisionnement en fibre)	Sites échantillonnés (Chapitre 3) Audit de Maintien 1
Fonction centrale	X
– Arbec, Usine L'Ascension inc., – Arbec, Usine Dolbeau inc.	
– Arbec, Usine Port-Cartier inc.	X
– Arbec, Usine Saint-Roch – Arbec, Usine Parent – Arbec, Usine Trois-Rivières inc. – Arbec, Usine Saint-Séverin inc.,	X

¹Étant donné que l'organisation multisite tient un programme d'audits internes jugé fiable, la taille minimale de l'échantillon a été calculée selon cette formule pour l'audit de maintien 1 : $0.6 \sqrt{n}$. Les sites de la Mauricie étaient à auditer obligatoirement étant donné qu'ils s'ajoutaient au multisite en 2016.

²La fonction centrale est auditée annuellement et ne fait pas partie du « n ».

³La centralisation de la gestion des approvisionnements en fibre au bureau situé à LaTuque a permis de faire un échantillonnage diversifié des fournisseurs qui approvisionnent les usines incluses dans le multisite

Le 6, 7, 8, 9,10 juin et les 14, 15, 16 juin 2016 le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a réalisé un audit de maintien 1 selon les exigences applicables de la norme SFI 2015-2019, Chapitre 2 (Aménagement forestier) et Chapitre 3 (Approvisionnement en fibre) chez RÉBEC INC. et 9317-2146 QUÉBEC INC selon l'échantillonnage présentée précédemment. Il est à noter qu'un audit selon le chapitre 4 (Chaîne de traçabilité) se déroulait dans la même semaine et que certaines heures de ces journées ont été consacrées à celui-ci. L'équipe d'audit du BNQ était constituée d'Anne-Marie Gauthier, ing. f. (auditeur responsable), et de Ugo Lapointe (auditeur membre d'équipe).

En ce qui concerne l'audit du chapitre 2 et 3 les heures consacrées à l'audit dans les dates mentionnées précédemment sur site et hors site peuvent être détaillées comme suit et ce pour les deux auditeurs au total : Chapitre 2 : 7 heures de préparation hors site, 24 heures sur site, 7 heures pour la fermeture du dossier et 8 heures de rédaction du rapport public. Chapitre 3 : 7 heures de préparation hors site, 23 heures sur site, 7 heures pour la fermeture du dossier et 5 heures de rédaction du rapport public.

L'évaluation du programme SFI s'est déroulée conformément au plan d'audit et aux procédures du BNQ. L'auditeur responsable SFI du BNQ et l'auditeur membre d'équipe ont interrogé les participants, ont vérifié la documentation du programme. Ils ont également interrogé les employés et les sous-traitants et ont observé les opérations sur le terrain dans les sites échantillonnés lors de cet audit.

De façon générale, parmi les employés consultés, notons la Conseillère principale en environnement et le Coordonnateur approvisionnement qui ont été audités pour la majeure partie de l'audit du chapitre 3.

En ce qui concerne le chapitre 3, l'audit c'est déroulé principalement au bureau de La Tuque étant donné que les approvisionnements en fibres sont gérées à partir de ce site. L'audit été axé principalement sur les actions réalisées envers les fournisseurs afin de s'assurer du respect des exigences dans le cadre de l'approvisionnement des usines incluses au certificat. Les principaux éléments de vérification ont été les contrats de récolte, suivis des achats de bois (clause certification forestière), la transmission d'informations aux syndicats de production et aux exploitants forestiers, les plans d'aménagement en forêt privée, la revue de direction, etc. Le détail de la conformité pour l'ensemble des exigences applicables est présenté à la section « Résumé des résultats de l'audit – Approvisionnement en fibre »

¹ Il est à noter que cette certification est relié à une organisation multisite et non une organisation de groupe

OBJECTIFS DE L'AUDIT

Les objectifs du présent audit de certification (SFI 2015-2019, Chapitre 3) pour chacun des certificats étaient les suivants : vérifier le niveau de conformité du programme du participant à la norme SFI 2015-2019 (principes, politiques, objectifs, mesures de performance et indicateurs) et aux « *Interpretations for the SFI 2015-2019 Program Requirements: Standards, Rules for Label Use, Procedures and Guidance* », vérifier que le participant s'est conformé aux exigences de son programme et que celui-ci est appliqué à l'ensemble des Unités d'aménagement (UA) concernées et des sites où se réalisent des approvisionnements (scieries en référence à la portée)

PORTÉE DES CERTIFICATS BNQ

SFI 2015-2019 – Approvisionnement en fibre (Chapitre 3) (No de certificat : 51535-1-03)

Approvisionnement en fibre pour les scieries suivantes : Arbec, Usine Saint-Roch inc., Arbec, Usine Parent inc., Arbec, Usine Saint-Séverin inc., Arbec, Usine Trois-Rivières inc., Arbec, Usine Port-Cartier inc., Arbec, Usine L'Ascension inc., Arbec et Usine Dolbeau inc.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'AUDIT

DESCRIPTIONS GÉNÉRALES DES PREUVES DE CONFORMITÉ PAR OBJECTIF

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 1. Biodiversité dans l'approvisionnement en fibre

<i>Thèmes de l'indicateur de la norme</i>	<i>Évidences fournies par l'organisation</i>
Promouvoir la foresterie durable en conservant la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> – Le Groupe Rétabec ainsi que Produits forestiers Arbec ont élaboré une brochure d'information intitulée : « L'aménagement forestier durable : outils et réflexions » afin de promouvoir la biodiversité auprès des producteurs forestiers. – La protection de la biodiversité est un des sujets traités dans le programme de formation d'approvisionnement en bois. – En étant membre du Comité SFI Québec, Le Groupe Rétabec participe aux différentes activités réalisées afin de faire la promotion de la certification SFI. – Les formulaires de suivis terrains avec les producteurs de bois inclut des éléments de vérification en lien avec la biodiversité.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 2. Adhésion aux meilleures pratiques de gestion.

<i>Thèmes de l'indicateur de la norme</i>	<i>Évidences fournies par l'organisation</i>
Promouvoir la foresterie durable en employant les meilleures pratiques de gestion pour protéger la qualité de l'eau. / Surveiller l'emploi des meilleures pratiques de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> – La politique d'approvisionnement en fibre est envoyée aux fournisseurs de fibres. – Les contrats d'approvisionnement intègre une clause sur la certification forestière (SFI). La clause exige aux fournisseurs forestiers de s'engager à appliquer ou respecter les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Les meilleures pratiques de gestion forestière – La gestion du risque aux conditions météorologiques défavorables (sites sensibles à l'orniérage) – La politique d'approvisionnement en bois – Lors de l'envoi du contrat aux producteurs forestiers, la brochure d'information intitulée « l'aménagement forestier durable : outils et réflexions » est jointe. – Un programme de surveillance des approvisionnements en fibre prévoit l'évaluation des meilleures pratiques de gestion, détermine la fréquence ainsi que les éléments à vérifier lors des visites de surveillance. Le formulaire de vérification de la conformité des saines pratiques (SFI) sera utilisé afin d'effectuer un échantillonnage de 10% de l'ensemble des fournisseurs en forêt privée. – Le tableau de demandes d'actions correctives et préventives permet de réaliser le suivi des opportunités d'amélioration ainsi que des non-conformités détectées lors des visites de surveillance.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 3. Recours aux services de professionnels en gestion des ressources et d'exploitants forestiers qualifiés.

<i>Thèmes de l'indicateur de la norme</i>	<i>Évidences fournies par l'organisation</i>
<p>Programme pour encourager le recours à des exploitants forestiers qualifiés ou des exploitants forestiers certifiés (si disponibles) et à des professionnels en gestion des ressources/ Liste d'exploitants forestiers qualifiés ou d'exploitants forestiers certifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le participant au programme est membre du Comité SFI Québec et contribue au développement de modules de formation en lien avec les sujets requis par la norme et ainsi à développer une liste d'exploitant qualifiés selon les exigences SFI 2015-2019 - La clause de certification forestière inscrite dans les contrats d'achat de bois encourage les producteurs forestiers au recours à des exploitants forestiers qualifiés. - La brochure d'information intitulée « L'aménagement forestier durable : outils et réflexions » permet d'informer les producteurs forestiers sur les avantages de l'élaboration des plans d'aménagement et de faire appel à un professionnel en foresterie ainsi qu'à des entités comme les Agences de mise en valeur des forêts privées. - La liste de formation des exploitants forestiers qualifiés est tenue à jour suite à la réalisation des séances de formation des producteurs forestiers ou à l'envoi de la formation. Il est également mentionné dans la clause de certification forestière inscrite dans les contrats que, le producteur forestier s'engage à fournir les preuves de formation de ses employés ou de ses membres, afin d'assurer la collecte d'information pour réaliser les mises à jour de la liste de formation. - Le requérant a rendu disponible un document de formation qui répond aux exigences minimales de contenu de formation établie par le Comité SFI.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 4. Respect des lois et règlements

<i>Thèmes de l'indicateur de la norme</i>	<i>Évidences fournies par l'organisation</i>
<p>Possibilité de consulter les lois et règlements pertinents aux endroits appropriés. /Système d'assurance de la conformité avec les lois et règlements fédéraux, de la province ou de l'État et de la localité. /Démonstration de l'engagement à respecter les lois et règlements au moyen de l'information disponible sur l'application de la loi/Politique écrite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une liste de suivi de règlements des MRC est intégrée à la trousse d'information envoyée aux producteurs forestiers. - L'engagement aux principes et valeurs SFI démontre l'intérêt du Groupe Rétabec et de Produits forestiers Arbec inc. à se conformer aux lois et règlements forestiers, environnementaux et sociaux connexes du fédéral, de la province et de la localité. - La clause de certification forestière inscrite dans les contrats d'achat de bois informe les producteurs forestiers que le Groupe Rétabec et Produits forestiers Arbec inc. peuvent suspendre toute réception de matière ligneuse s'il est constaté que les opérations du producteur ne respectent pas la politique d'Approvisionnement en bois SFI. - Une analyse de risque a été réalisée afin d'évaluer ou déterminer le niveau de risque que du bois de source controversée soit acquis par les usines qui font l'objet d'approvisionnement en forêt privée. L'ensemble des usines détiennent un certificat de chaîne de traçabilité encadrant ce processus.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 5. Soutien de la recherche, de la science et de la technologie forestière

Thèmes de l'indicateur de la norme	Évidences fournies par l'organisation
<p>Investir dans la recherche, la science et la technologie forestières, sur lesquelles reposent les décisions d'aménagement forestier durable, et accroître la sensibilisation aux incidences du changement climatique sur les forêts, la faune et la biodiversité/ Le participant au programme doit, individuellement ou en collaboration avec les comités de mise en oeuvre des normes SFI, des associations ou d'autres partenaires, accroître la sensibilisation aux incidences du changement climatique sur les forêts, la faune et la biodiversité. Le participant au programme doit, individuellement ou en collaboration avec les comités de mise en oeuvre des normes SFI, des associations ou d'autres partenaires, réaliser des analyses à l'échelle de la province ou de l'État ou de la région, ou utiliser les résultats de telles analyses, à l'appui de son programme de foresterie durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le requérant est membre du CIFQ (Conseil de l'industrie forestière du Québec). Le CIFQ participe financièrement au Programme de mise en valeur de la forêt privée et à divers groupes de concertation sur le développement de ce territoire. - Le requérant contribue financièrement à plusieurs associations forestières régionales comme l'Association de la Vallée-du-St-Maurice, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord. Les associations forestières ont comme mission d'éduquer, informer et sensibiliser la population régionale à l'importance de la forêt et du bois ainsi qu'à l'aménagement forestier durable par le biais de la formation et du transfert de connaissances. - Participation & appui au Comité SFI Québec - En étant membre du Comité SFI Québec, le requérant participe et collabore à la prise de décision ainsi qu'à des projets de promotion des meilleures pratiques de gestion et de la conservation de la biodiversité. - La brochure d'information intitulée : « l'aménagement forestier durable : outils et réflexions » promu la conservation de la biodiversité ainsi que la mise en oeuvre des meilleurs pratiques de gestion auprès des producteurs forestiers. - Le requérant est membre du Conseil Patronal de l'environnement du Québec. Le CPEQ envoie un communiqué hebdomadaire afin d'informer ses membres sur l'évolution des projets et des publications sur l'air et les changements climatiques.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 6. Formation et éducation

Thèmes de l'indicateur de la norme	Évidences fournies par l'organisation
<p>Formation appropriée du personnel et des entrepreneurs participant au programme doit travailler individuellement ou avec les comités de mise en oeuvre des normes SFI et encourager l'amélioration du professionnalisme des producteurs de bois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La politique d'approvisionnement en bois SFI et l'engagement aux valeurs et principes SFI ont été communiqués à l'ensemble des employés. - Le programme de formation prévu pour les producteurs forestiers intègre la description de leurs rôles et les responsabilités dans le processus de certification forestière SFI. - La formation des producteurs de bois du requérant a été révisée et évaluée. De plus, un « audit » des formations à l'interne a été effectué pour confirmer que le contenu est conforme avec le contenu minimum exigé par le Comité SFI Québec.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 7. Participation du public et sensibilisation des propriétaires fonciers.

Thèmes de l'indicateur de la norme	Évidences fournies par l'organisation
Promouvoir la foresterie durable et appuyer les efforts des comités de mise en oeuvre des normes SFI / Appuyer et encourager les efforts des divers organismes du milieu pour ce qui est de mettre en pratique les principes d'aménagement forestier durable/Promouvoir, à l'échelle de la province ou de l'État ou à d'autres échelles appropriées, les mécanismes de sensibilisation, d'éducation et de participation du public a l'aménagement forestier durable/ Répondre aux problèmes soulevés par les exploitants forestiers, les consultants forestiers, les employés, les syndicats, le public ou d'autres participants au programme concernant les pratiques qui semblent incompatibles avec les principes et les objectifs des normes SFI.	<ul style="list-style-type: none"> – La brochure d'information intitulée : « L'aménagement forestier durable : outils et réflexions » ainsi que le programme de conservation volontaire sur terre privée du Ministère de développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) permet de sensibiliser les producteurs forestier à l'aménagement forestier durable. – Le site internet du requérant permet au public de faire valoir leurs commentaires par les coordonnées du département de l'environnement.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 8. Exercice des responsabilités d'aménagement forestier sur les terres publiques

Thèmes de l'indicateur de la norme	Évidences fournies par l'organisation
Le participant au programme qui a des responsabilités d'aménagement forestier sur des terres publiques doit participer à l'élaboration des processus de planification et d'aménagement des terres publiques	<ul style="list-style-type: none"> – L'entreprise communique et répond aux commentaires des parties intéressées. – L'entente CIFQ-MFFP et la documentation de la table opérationnelle à laquelle le requérant participe ont également confirmé l'atteinte de l'objectif. L'entente apporte des précisions sur le rôle attendu des tables dans le processus de planification forestière. – Le requérant participe également à la TLGIRT qui permet de connaître les intérêts et enjeux des diverses parties intéressées à l'aménagement forestier sur les terres publiques.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 9. Communications et rapports destinés au public

Thèmes de l'indicateur de la norme	Évidences fournies par l'organisation
Le participant au programme doit présenter a SFI Inc. un rapport d'audit sommaire préparé par l'organisme certificateur après un audit de certification, de recertification ou de surveillance selon la Norme d'approvisionnement en fibre SFI.	<ul style="list-style-type: none"> – Le rapport sommaire public 2016 est le premier rapport intégrant la norme d'approvisionnement en fibre.

Approvisionnement en fibre (chapitre 3) : Objectif 10. Revue de direction et amélioration continue

Thèmes de l'indicateur de la norme	Évidences fournies par l'organisation
– Système de revue des engagements/ Revue de direction annuelle	– Une revue de direction touchant les éléments de la norme SFI a eu lieu le 30 mai 2016.
– Système de collecte, d'examen et de communication de l'information à la direction concernant les progrès accomplis	– Le tableau Excel « Résultats d'évaluation des mesures de performance de la certification SFI » est disponible afin de faire le suivi des indicateurs SFI.

BONNES PRATIQUES OBSERVÉES APPROVISIONNEMENT EN FIBRE (CHAPITRE 3)

- Audit des formations SFI avec formulaires d'audit et résultats à l'appui réalisés par RÉBEC, et ce, afin de confirmer que le contenu des formations (à l'interne et pour les autres intervenants, BMMB, Rexforet) est conforme avec le contenu minimal des formations du Comité SFI Québec comme demande la norme;
- Les lettres signées par les bénéficiaires et autres intervenants incluent les engagements nécessaires à la certification SFI (politiques, etc.)
- Le système de gestion et de vérification des lois et règlements.
- Les formations des travailleurs (connaissances des types de traitement, EMVS, exigences terrain, sites sensibles, etc.)
- Présence et suivis terrain en continu :
 - Contremaître (ex. : suivi des traitements, ruban identifiant le bois laissé sur le terrain lors de CPI, etc.)
 - Parcelles réalisées par RÉBEC très rapprochées de la récolte (orniérage, régénérations, sentiers, etc.)
- Plusieurs projets de recherche sont réalisés à l'interne afin d'améliorer de façon continue les procédés d'intervention forestière (référence au document « Projets d'amélioration forestière continue à l'interne »)
- Tableaux suivis des indicateurs complets et détaillant les cibles en lien avec les indicateurs SFI
- Suivi terrain de tous les ponceaux installés par le contremaître de chemins
- Sensibilisation des travailleurs aux problématiques d'orniérage présente dans les secteurs de la Côte-Nord

OBSERVATIONS RELEVÉES APPROVISIONNEMENT EN FIBRE (CHAPITRE 3)

- Les syndicats de producteurs de bois sont inscrits à la « liste d'exploitants qualifiés », mais ne sont pas directement les exploitants œuvrant sur le terrain. Conséquemment, la liste d'exploitants qualifiés n'est pas complète.
- Il aurait lieu de faire la démonstration plus précise que le soutien financier ou le matériel fourni par le requérant pour la recherche touche des sujets comme la productivité de la forêt, la qualité de l'eau, la biodiversité, les enjeux communautaires ou autres sujets semblables permettant de mieux comprendre les avantages et les impacts de l'aménagement forestier.

DEMANDES D' ACTIONS CORRECTIVES (DAC) MINEURES OU MAJEURES

DAC-MIN-01 : Chapitre 9 - 4.1.2 e) viii Procédures pour l'ajout de nouveaux sites

La section du manuel traitant de l'ajout de nouveaux sites au sein de l'organisation multisite n'inclut pas :

- de processus d'évaluation interne de la conformité du site avec la norme, et ce, avant l'ajout du site;
- la mise en œuvre de mesures correctives et préventives pertinentes selon les résultats de cette évaluation.

DAC-MIN-04 : Approvisionnement en fibre (chapitre 3) - Objectif 2. Adhésion aux meilleures pratiques de gestion (Mesure de performance 2.2)

Malgré qu'un système existe afin de surveiller l'emploi des meilleures pratiques de gestion par les producteurs de bois approvisionnant le participant au programme par l'utilisation des moyens suivants :

- Formulaire d'entente avec le producteur privé (complété avant la récolte du bois)
- Formulaire de vérification de la conformité des saines pratiques (SFI) (complété après la récolte et selon un échantillonnage de 10 %)

Il n'a pas de description des mesures concrètement prises dans cas de non-respect d'une ou plusieurs exigences inscrites à ces formulaires

DÉCISION DE CERTIFICATION (51535-1-02)

Le rapport de l'auditeur responsable SFI du BNQ a été produit et remis au client le 27 juin 2016. En considérant les conclusions formulées lors de l'audit, suite à la fermeture des non-conformités et suivant les résultats de l'évaluation interne du BNQ de l'ensemble du dossier, la décision certification au programme SFI (Approvisionnement en fibre) a été confirmée le 1 septembre 2016.

GENERAL DESCRIPTION OF THE ORGANIZATION

Taken from the website <http://www.remabec.com/fr-ca/arbec/>

Arbec Forest Products Inc. oversees seven softwood plants (sawing, planing, and finger-joining), which are cornerstones of Groupe Rémabec's manufacturing division. These facilities are distributed among three regions of Québec: Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean and Côte-Nord. Arbec plants provide 750 direct jobs and a yearly timber production capacity of 700 million board feet.

Groupe Rémabec's manufacturing division adheres to a chain-of-custody certification in line with an internationally recognized standard, as validated by independent auditors. Groupe Rémabec seeks to demonstrate its commitment to responsible forest management with independent chain-of-custody audits of its planning, forestry practices and products. That is how Groupe Rémabec's manufacturing division participates in the sound management of our forest environments to the benefit of present and future generations.

The plants in this division include:

Arbec, Saint-Roch inc., Saint-Roch-de-Mékinac (Québec)

- Number of employees: 113
- Production: 120 millionboard feet of dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Parent inc., Parent (Québec)

- Number of employees: 121
- Production: 150 millionboard feet of dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Saint-Séverin inc., Proulxville (Québec)

- Number of employees: 48
- Production: 160 millionboard feet of dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Trois-Rivières inc., Trois-Rivières (Québec)

- Number of employees: 61
- Production: 120 millionboard feet of dimension 2x4 et 2x6

Arbec, Port-Cartier inc., Port-Cartier (Québec)

- Number of employees: 173
- Production: 190 millionboard feet of dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, l'Ascension inc., L'Ascension (Québec)

- Number of employees: 206
- Production: 230 millionboard feet of dimension 1x3, 1x4, 2x3, 2x4 et 2x6

Arbec, Dolbeau inc. Dolbeau-Mistassini (Québec)

- Number of employees: 40
- Production: 80 millionboard feet of dimension 2x3, 2x4 et 2x6

AUDIT PROCESS, OBJECTIVES AND SCOPE

MULTISITE AUDIT PROCESS²

The sampling approach for this audit was as follows:

Sites ³ (Fibre sourcing)	Sites Sampled (section 3) for 2016 Maintain audit 1
Central office	X
– Arbec, L'Ascension Plant – Arbec, Dolbeau Plant	
– Arbec, Port-Cartier Plant	X
– Arbec, Saint-Roch Plant – Arbec, Parent Plant – Arbec, Trois-Rivières Plant – Arbec, Saint-Séverin Plant	X

¹Since the multi-site organization has an internal audit program deemed reliable, the minimum sampling size for the maintenance audit was calculated according to this formula: $1: 0.6 \sqrt{n}$. The sites of the Mauricie were to be audited obligatorily since they were added to the multisite in 2016.

²The central office is audited annually and is not included in “n”.

³With the management of fibre sourcing centralized at the LaTuque office, it was possible to get a diversified sampling of the suppliers that source the plants included in the multi-site organization.

On June 6, 7, 8, 9,10 and June 14, 15, 16, 2016, the Bureau de normalisation du Québec (BNQ) conducted the first maintenance audit according to the applicable requirements of the 2015-2019 Sustainable Forestry Initiative (SFI) Standard, Section 2 (Forest Management) and Section 3 (Fibre Sourcing) at RÉBEC inc. and Arbec Forest Products Inc., using a sampling method (for Section 3) as mentioned above. Note that this audit was conducted integrally for Sections 2 and 3 of the standard and that an audit for Section 4 (Chain of custody) was conducted during the same period with several hours of the days spent on it. The BNQ audit team was made up of Anne-Marie Gauthier, Forest Engineer (Lead Auditor) and Ugo Lapointe (Team Member Auditor).

Concerning Sections 2 and 3 of the audit, the hours spent on the audit on the above-mentioned dates both on and off the site can be accounted for as follows for both auditors making up the total: Section 2: 7 hours of preparation off site, 24 hours on site, 7 hours to close the file and 8 hours to draft the public report. Section 3: 7 hours of preparation off site, 23 hours on site, 7 hours to close the file and 5 hours to draft the public report.

The SFI program evaluation was conducted in conformity with the Audit Plan and BNQ procedures. The BNQ SFI Lead Auditor and the Team Member Auditors interviewed participants and verified program documentation.

In general, among the employees consulted, the Principle Environment Advisor and the Sourcing Coordinator were the main contacts for most of the audit.

Concerning Section 3, the audit was conducted mainly at the La Tuque office since fibre sourcing operations are managed from this site. The audit focused mainly on actions involving suppliers to ensure that requirements are met when sourcing the plants included on the certificate. The main areas verified were: harvesting contracts, wood purchase tracking documents (forest certification clause), transmission of information to producer unions and logging professionals, private forest management plans and the management review. The details on compliance to all the applicable requirements are provided in the section “Summary of Audit Findings – Fibre Sourcing”

² Note that this certification is related to a multi-site organization and not a group organization.



AUDIT OBJECTIVES

The objectives of this certification audit (SFI 2015-2019, Section 3) for each of the certificates were the following: to assess the Program Participant's conformance with the SFI 2015-2019 Standard (Principles, Policies, Objectives, Performance Measures and Indicators) and with the "Interpretations for the SFI® 2015-2019 Program Requirements (Standards, Rules for Label Use, Procedures and Guidance)", to verify the Participant's conformance with the program's requirements and to verify the application of the Program across all targeted Forest Management Units (FMUs) and sites where fibre sourcing are realized (sawmills and paper mills in reference to the scope).

SCOPE OF THE BNQ CERTIFICATES

SFI 2015-2019 – Fibre Sourcing (Section 3) (Certificate No.: 51535-1-03)

Fibre sourcing for the following sawmills: Arbec, Saint-Roch Plant., Arbec, Parent Plant., Arbec, Saint-Séverin Plant., Arbec, Trois-Rivières Plant., Arbec, Port-Cartier Plant., Arbec, L'Ascension Plant and Arbec, Dolbeau Plant.

SUMMARY OF AUDIT FINDINGS

GENERAL DESCRIPTIONS OF EVIDENCE AND COMPLIANCE BY OBJECTIVE

Objective 1. Biodiversity in Fibre Sourcing

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
Address the practice of sustainable forestry by conserving biological diversity.	<ul style="list-style-type: none"> – Groupe Rémabec and Arbec Forest Products Inc. prepared an information brochure entitled “L'aménagement forestier durable: outils et réflexions” (Sustainable Forest Management: Tools and Reflections) to promote biodiversity among wood producers. – Protection of biodiversity is one of the topics covered in the wood sourcing training program. – As a member of the SFI Québec Committee, Groupe Rémabec participates in various activities to promote SFI certification. – In-woods monitoring forms used by wood producers include checklists related to biodiversity.

Objective 2. Adherence to Best Management Practices

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
Broaden the practice of sustainable forestry through the use of best management practices to protect water quality/ Monitor the use of best management practices.	<ul style="list-style-type: none"> – The fibre sourcing policy is sent to fibre suppliers. – Fibre sourcing contracts include a clause on forest certification (SFI). The clause requires wood suppliers to commit to implementing the following elements: <ul style="list-style-type: none"> – Best practices in forest management – Risk management related to adverse conditions (sites sensitive to rutting) – Wood sourcing policy – When the contract is sent to wood producers, the information brochure entitled “Sustainable Forest Management: Tools and Reflections” is attached. – A fibre sourcing monitoring program is in place to monitor the use of best management practices and determine the frequency of surveillance audits and elements to verify. A checklist to monitor compliance with best practices (SFI) will be used to sample 10% of all private forest suppliers – A table of corrective and preventive action requests makes it possible to follow up opportunities for improvement and any nonconformities detected during surveillance visits.

Objective 3. Use of Qualified Management Resources and Qualified Logging Professionals.

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Encourage the use of the services of qualified logging professionals or certified logging professionals (where available) and qualified management resources/Keep a list of qualified logging professionals or certified logging professionals.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - The Program Participant is a member of the SFI Québec Committee and therefore contributes to the development of training modules on topics related to the standard and makes a list of qualified logging professionals according to 2015-2019 SFI requirements. - The forest certification clause included in wood purchase contracts encourages wood producers to use the services of qualified logging professionals. - The information brochure entitled “Sustainable Forest Management: Tools and Reflections” informs wood producers on the benefits of developing management plans and of using qualified logging professionals and forest development entities like the Agences de mise en valeur des forêts privées. - The qualified logging professional training list is kept up-to-date following wood producer training courses given or sent. A clause on forest certification is included in contracts and mentions that the wood producer commits to providing proof that employees or members are trained and that the information necessary for updating the training list is collected. - The Applicant made available a training document that meets the minimum training content requirements established by the SFI Committee.

Objective 4. Legal and Regulatory Compliance

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Provide access to relevant laws and regulations in appropriate locations / Maintain a system to achieve compliance with applicable federal, provincial, state, or local laws and regulations / Demonstrate commitment to legal compliance through available regulatory action information / Have a written policy</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A checklist to monitor RCM regulations is included in the information kit sent to wood producers. - The commitment to SFI principles and values demonstrates the interest of Groupe Rémabec and Arbec Forest Products Inc. to comply with applicable federal, provincial, state and local forestry, environmental and social laws, statutes and regulations. - The forest certification clause included in wood purchase contracts informs wood producers that Groupe Rémabec and Arbec Forest Products Inc. may suspend the reception of wood supplies if it is noted that the producer’s operations do not abide by the SFI wood sourcing policy. - A risk analysis was performed to assess or determine the level of risk of wood from controversial sources acquired by the plants subject to sourcing from private forests. All plants hold a chain-of-custody certificate that covers this process.

Objective 5. Forestry Research, Science and Technology

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Invest in forestry research, science and technology, upon which sustainable forest management decisions are based and broaden the awareness of climate change impacts on forests, wildlife and biological diversity/ The Program Participant shall — individually and/or through cooperative efforts involving SFI Implementation Committees, associations or other partners — improve forest health, productivity, sustainable management of forest resources and the environmental benefits and performance of forest products.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – The Applicant is a member of the CIFQ (Conseil de l'industrie forestière du Québec). The CIFQ participates financially in the Private Woodlot Development Program and various joint regional development groups. – The Applicant contributes financially to several regional forest associations such as the Association de la Vallée-du-St-Maurice, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord. The mission of forest associations is to educate, inform and broaden the awareness of the regional population on the importance of the forest, wood and sustainable forest management through training and transfer of knowledge. – The Applicant participates in and supports the SFI Québec Committee – As a member of the SFI Québec Committee, the Applicant participates and cooperates in decision making and projects to promote best management practices and conservation of biodiversity. – The information brochure entitled "Sustainable Forest Management: Tools and Reflections" promotes conservation of biodiversity and the implementation of best management practices by wood producers. – The Applicant is a member of the Conseil Patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) that sends out a weekly newsletter to inform its members on project progress and publications on air and climate change.

Objective 6. Training and Education

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Provide appropriate training of personnel and contractors working in the Program so they can individually and/or with SFI Implementation Committees foster improvement in the professionalism of wood producers</p>	<ul style="list-style-type: none"> – The SFI wood sourcing policy and the commitment to SFI values and principles were communicated to all employees. – The wood producer training program includes a description of producer roles and responsibilities in the SFI forest certification process. – The Applicant's wood producer training program was reviewed and evaluated. In addition, an internal "audit" of internal training sessions was conducted to confirm that the content complies with the minimum training content required by the SFI Committee.

Objective 7. Community Involvement and Landowner Outreach

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Participate in land use planning and management activities for public land with the proper government entities and the public Maintain appropriate relations with stakeholders on matters relating to forest management</p>	<ul style="list-style-type: none"> - The information brochure entitled “Sustainable Forest Management: Tools and Reflections” and the voluntary private land conservation program from the Ministère de développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) are designed to make wood producers aware of sustainable forest management practices. - The Applicant’s website encourages the public to make comments using the contact information of its environment department.

Objective 8. Public Land Management Responsibilities

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Program Participants with forest management responsibilities on public lands shall participate in the development of public land planning and management processes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - The company answers comments and communicates comments to interested parties. - The CIFQ-MFFP agreement and documentation from the operational Table in which the Applicant participates also confirmed that this objective was reached. The agreement outlines the Tables’ role in the forest planning process. - The Applicant also participates in the Table de gestion intégré des ressources du territoire (TGIRT) to know the issues and interests of various parties concerned by forest management on public lands.

Objective 9. Communications and Public Reporting

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
<p>Annually report progress to SFI Inc. on conformance with the SFI 2015-2019 Forest Management Standard</p>	<ul style="list-style-type: none"> - The 2016 public summary report is the first report that includes the wood sourcing standard.

Objective 10. Management Review and Continual Improvement

<i>Topics with indicators in the standard</i>	<i>Evidence provided by the applicant / Elements of conformity</i>
– Have a system to review commitments/ Perform an annual management review	– A management review including elements involving the SFI standard was held on May 30, 2016.
– Have a system for collecting, reviewing and reporting information to management regarding progress achieved	– The Excel table “Results of SFI Certification Performance Measure Monitoring” is available for monitoring SFI indicators.

BEST PRACTICES OBSERVED FIBER SOURCING (SECTION 3)

- Audit of SFI training with audit forms conducted by RÉBEC along with corresponding results to confirm that the content of training sessions (internal and for other stakeholders, BMMB, Rexforet) complies with the minimum requirements of the training content established by the SFI Committee as required by the standard;
- The letters signed by beneficiaries and other stakeholders include the commitments necessary for SFI certification (policies, etc.);
- System to manage and monitor laws and regulations;
- Training of workers (knowledge of treatment types, threatened and endangered species, in-woods requirements, special sites, etc.);
- Ongoing in-woods presence and monitoring:
 - Foreman (ex.: monitoring treatments, using ribbon to identify wood left on site during irregular shelterwood cuts, etc.);
 - Parcels managed by RÉBEC very close to harvesting areas (rutting, regenerations, trails, etc.);
- Several research projects are carried out internally for ongoing improvement of forest intervention procedures (reference to the document “Projets d’amélioration forestière continue à l’interne” (Internal ongoing forest improvement projects);
- Tables to monitor indicators specifying the targets related to SFI indicators;
- In-woods verification of all culverts installed by the road foreman;
- Broadening of worker awareness relating to rutting problems present in the Côte-Nord region.

OBSERVATIONS NOTED FIBER SOURCING (SECTION 3)

- Wood producer unions are included on the “List of logging professionals” but are not the operators working directly on the ground. Consequently, the list of qualified professionals is not complete.
- It should be better demonstrated that the financial support or material provided by the Applicant for research involving forest productivity, water quality, biodiversity, community issues or other such topics lead to better understanding of the advantages and impacts of forest management.

MINOR OR MAJOR CORRECTIVE ACTION REQUESTS (CARS)

CAR-MIN-01: Section 9 - 4.1.2 e) viii Procedures for adding new sites

The section of the manual addressing the addition of new sites in a multi-site organization does not include:

- An internal assessment process pertaining to the site's conformity with the standard, prior to including the site;
- Implementation of corrective and relevant preventive measures based on the assessment's results.

CAR-MIN-04: Fibre Supply (Section 3) - Objective 2. Adhesion to Best Management Practices (Performance Measure 2.2)

Although there is a system to monitor the use of best management practices by wood producers supplying the Program Participant through the use of the following means:

- Agreement with the private producer (form completed before wood harvesting);
- Form to monitor conformity of best management practices (SFI) (completed after harvesting and based on a sampling of 10%);

There is no description of the actual measures taken in the event that one or more of the requirements listed on these forms are not met.

CERTIFICATION DECISION (51535-1-03)

The BNQ's SFI Lead Auditor report was produced and submitted to the client on June 27, 2016. Following the closure of non-conformities above mentioned and following the deposit of proofs of correction by the program participant, the result of internal evaluation of BNQ confirmed the decision to certification under the SFI program fiber sourcing on September 1, 2016.